



## Compte-rendu de la réunion

### Comité de programmation du GAL Pithiverais & Gâtinais du 20 Décembre 2019

#### Etaient présents

---

- **Collège public : 5/10**
  - **Membres titulaires** : MM. MALET, NERAUD, THION
  - **Membres suppléants** : MM. BURON, GUERINET
  
- **Collège privé : 9/16**
  - **Membres titulaires** : Mmes ALERBACK, BOFFIN, DALLOT  
MM. BUIZARD BLONDEAU, RICHARD
  - **Membres suppléants** : Mme HUCK  
M. FONTAINE, PARENT, MANNEVY
  
- **Invités** : Mmes BELLOT-BERNARD, COATGLAS  
M. VOYER

#### Etaient excusés :

---

- **Collège public** : Mmes BEVIERE, LUCAS, ROBINEAU, MELZASSARD  
MM. BERTHAUD, BETHOUL, De RAFELIS TARTINVILLE
- **Collège privé** : Mmes BUTOR, MICHE, SOUCHET, PERTOLDI  
MM. ANGUERA, Di STEFANO, GODEAU, LEFEBVRE, SIMONET

Mme DALLOT, Présidente du Comité de programmation, accueille les membres de cette instance. Le double quorum étant atteint, elle soumet à validation le compte rendu du dernier comité de programmation du 01 Octobre 2019. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé.

#### PRESENTATION DES PROJETS POUR AVIS D'OPPORTUNITE

- **Projet « Coopération transnationale Tourisme accessible »**

Présentation du projet par Mme COATGLAS

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. BUIZARD BLONDEAU demande à quelle échéance se tiendra le congrès ?

Mme COATGLAS répond que celui-ci devrait intervenir en fin de coopération plutôt fin 2021, ce qui laissera le temps de développer les partenariats avec des associations sur les différents handicaps.

Mme DALLOT remercie Mme COATGLAS pour cette présentation.

- **Projet « Sentier de la Rose – parcours d'interprétation du patrimoine ».**

Mme DALLOT invite Mme LE BARBER et MM. CHAVANEAU et POLANOWSKI à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.



M. MALET précise qu'il s'agit de poser une première pierre à l'édifice autour de la rose, puisque qu'un musée est également en projet au Rez-de-Chaussée du Château. Il ajoute qu'il s'agit d'un projet commun aux deux communes de Bellegarde et de Quiers-sur-Bezone.

M. FONTAINE demande si cette action aura un lien particulier avec l'entreprise André EVE ?

Mme LE BARBER répond qu'il s'agira de parler de la Rose en général et pas particulièrement d'André EVE, même si la Rose « Bellegarde » est une création de l'entreprise André EVE. Il s'agira de travailler plus particulièrement avec les producteurs locaux pour les impliquer dans cette démarche.

M. NERAUD ajoute que cette action s'intégrera dans la Route de la Rose, celle-ci mettant largement en valeur André EVE.

M. RICHARD demande qui sont les aquarellistes qui travailleront sur ce projet, sachant qu'il y a sur Bellegarde une école intéressante.

Mme LE BARBER précise que les illustrations seront réalisées par une aquarelliste connue sur le territoire. Par ailleurs, s'agissant de la fresque, un professionnel de l'école de peinture de Bellegarde a été consulté.

M. GUERINET demande si le sentier sera accessible toute l'année ?

M. POLANOWSKI répond positivement, il est prévu un balisage avec marquage au sol et un plan sera édité et disponible en office de tourisme et en mairie.

Mme DALLOT demande si la communauté de communes a été sollicitée financièrement sur cette action ?

Mme LE BARBER précise que compte tenu que les deux communes ont d'ores et déjà sollicité une aide financière pour d'autres opérations, il ne sera pas possible de solliciter l'aide de la communauté de communes pour le Sentier de la Rose.

Mme DALLOT remercie Mme LE BARBER et MM. CHAVANEAU et POLANOWSKI de cette présentation.

▪ **Projet « Création d'un spectacle valorisant l'histoire et le patrimoine de Bellegarde ».**

Mme DALLOT invite Mme LE BARBER et M. MALET à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

Mme DALLOT demande si cette action sera pérenne dans le temps, sachant que Leader n'interviendra pas sur une action se déroulant sur une seule fois.

Mme LE BARBER précise que l'intérêt d'une Détective Party c'est qu'elle peut être adaptée à d'autres périodes de l'histoire et donc être réutilisée comme on le souhaite.

M. MALET indique que ce spectacle pourrait être proposé tous les 2 ans. Une troupe professionnelle interviendra mais de nombreux bénévoles seront sollicités.

Mme DALLOT demande si une demande a été effectuée dans le cadre du PACT de la Communauté de communes ?

Mme LE BARBER répond que les dossiers PACT devaient être déposés en octobre dernier et la demande pour ce spectacle est arrivée trop tardivement pour être prise en compte.



M. RICHARD demande si ce spectacle peut être déplacé sur d'autres territoires ?

Mme LE BARBER indique que la forme est exploitable, le fond peut être adapté à une commune qui souhaiterait valoriser son histoire.

Mme DALLOT remercie Mme LE BARBER et M. MALET de cette présentation.

▪ **Projet « Promotion vidéo du Grand Pithiverais ».**

Mme DALLOT invite MM. BUIZARD BLONDEAU et RACHET à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. BUIZARD BLONDEAU précise qu'au-delà de la promotion vidéo, l'Office de tourisme du Grand Pithiverais souhaiterait éditer des cartes postales en profitant d'un rallye photo organisé en 2020 en Pithiverais par le Club photo de la Région Centre.

Mme DALLOT indique que les vidéos peuvent également être diffusées sur des supports grand public notamment dans les supermarchés.

M. BUIZARD BLONDEAU ajoute que les supports de diffusion sont multiples. Il est également envisagé de faire de l'affichage dans les gares intermédiaires telles que Corbeilles, Brétigny.

M. FONTAINE souhaiterait avoir des précisions sur la déclinaison des vidéos.

M. RACHET précise qu'il s'agira d'aborder différentes facettes du territoire pour toucher un large public, c'est pourquoi seront abordés : le patrimoine, la nature, la gastronomie, l'art de vivre.

Mme DALLOT ajoute qu'il serait intéressant d'avoir également une vidéo regroupant l'ensemble de ces thématiques.

M. BUIZARD BLONDEAU indique que la déclinaison par thématique permet de répondre aux attentes des organisateurs de groupe. Par ailleurs les thématiques permettent également de cibler les publics notamment sur les réseaux sociaux ou il est assez facile de cibler les personnes potentiellement intéressées.

M. FONTAINE demande des précisions sur la forme des vidéos, s'agira-t-il de clips ?

M. BUIZARD BLONDEAU précise qu'il s'agit de vidéos d'accroche de 1 minute à 1 minute 30 qui permettront d'éveiller l'intérêt des spectateurs pour les inciter à découvrir le territoire.

M. GUERINET souligne l'intérêt d'être large sur toutes les thématiques pour susciter l'envie de venir sur le territoire.

Mme ALERBACK demande, si ces vidéos, seront aussi le moyen de valoriser la randonnée ?

M. BUIZARD BLONDEAU répond qu'il est prévu de valoriser tout type de randonnée, les vidéos se veulent dynamiques avec des personnes en situation et pas uniquement des paysages.

M. VOYER précise que le coût des cartes postales semble très important.



M. BUIZARD BLONDEAU indique qu'un seul devis a été reçu à ce jour. Les buralistes et les supermarchés seront sollicités pour avoir un volume important qui permettra de faire baisser les coûts unitaires.

M. GUERINET ajoute que le lien entre ce projet et le projet sentier de la Rose présenté précédemment est évident. Les touristes ignorent les limites géographiques et il est important de faire du lien sur nos territoires.

Mme DALLOT remercie MM. BUIZARD BLONDEAU et RACHET de cette présentation.

▪ **Projet « Vélo Mielo en libre-service rural ».**

Mme DALLOT invite MM. DARBIER et CRINIER à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. MALET précise que cette démarche est très intéressante. La commune de Bellegarde a voté la création de deux stations vélo. La commune est partante pour travailler en partenariat sur ce projet. Par ailleurs, une réflexion est engagée sur la voie verte de Bellegarde / Quiers-sur-Bezone / Châlette-sur-Loing qui devrait aboutir dans les années futures.

M. DARBIER indique que plus les maillages seront importants, plus il sera aisé de favoriser l'itinérance avec une compatibilité des différentes stations proposées aux touristes.

M. CRINIER précise que cinq points ont été envisagés dans un premier temps, qui seront amenés à se développer par la suite

M. GUERINET s'interroge sur la possibilité de répondre aux attentes d'un groupe de personnes qui souhaiteraient disposer d'un vélo. Les stations n'étant pas de très grandes capacités comment répondre à ce besoin, notamment s'il y a parmi ces visiteurs des enfants ?

M. DARBIER répond qu'il est envisagé pour ces situations un système de réservation qui permettra de répondre aux besoins d'un groupe de personnes en anticipant le nombre et la typologie des vélos à mettre à disposition.

Mme DALLOT demande si la pérennité du service a été envisagée ?

M. DARBIER répond que compte tenu des investissements de démarrage, la pérennité se doit d'être assurée, les calculs de seuil de rentabilité ont été réalisés.

M. RICHARD est interrogatif concernant les incivilités qui peuvent conduire à des pertes importantes sur la flotte disponible.

M. DARBIER estime les risques de dégradation ou de vol à hauteur de 30%. Pour autant, le territoire dispose aujourd'hui de belles infrastructures pour rouler et il est important de proposer une offre de qualité qui permette de les emprunter.

M. NERAUD ajoute que le Département fait du cyclotourisme un axe fort de développement touristique et ceci pas uniquement sur l'EV3. Loiret au fil de l'eau va permettre de compléter l'offre et le territoire est partie intégrante de ce projet. Le Département va mettre en place les infrastructures permettant l'itinérance mais ne s'engagera pas sur les systèmes de location de vélo, il est donc important que des opérateurs privés s'engagent dans cette démarche.



M. BUIZARD BLONDEAU rappelle que le Pithiverais existe aussi pour le vélo en dehors de l'EV3 et du triangle d'eau. Différents parcours sont proposés sur le grand Pithiverais même si des aménagements restent à prévoir. Il se réjouit de l'arrivée d'un tel service sur le Pithiverais.

Mme BOFFIN demande si les utilisateurs devront redéposer leur vélo à la station de départ ? Par ailleurs, le coût de location lui semble élevé.

M. DARBIER répond que les vélos peuvent être déposés sur la station de son choix puisque toutes les stations seront compatibles entre elles. S'agissant du coût, il peut paraître élevé, mais l'assistance proposée a un coût et les tarifs correspondent à ceux pratiqués par des confrères sur d'autres territoires.

M. FONTAINE précise qu'il est nécessaire d'avoir un nombre de stations suffisant pour que l'offre soit rentable et permette de mailler l'ensemble du territoire.

Mme DALLOT remercie MM. DARBIER et CRINIER de cette présentation.

▪ **Projet « Création et diffusion d'un spectacle autour du Safran »**

Présentation du projet par Mme BRAILLY et MM. RAFFARD et PARADINAS

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. NERAUD demande si l'aide du Département correspond à une subvention ou une mise à disposition de la salle ? Ce sera probablement l'une ou l'autre mais pas les deux.

M. PARADINAS précise que le dossier a été envoyé au Département pour solliciter une aide financière. Il n'y a pas de retour à cette date.

M. RICHARD demande combien de communes ont été sollicitées pour la diffusion du spectacle ?

M. RAFFARD répond que quatre communes se sont engagées pour l'instant.

M. BUIZARD BLONDEAU souhaite saluer l'implication et la qualité du travail des artistes peintres et dessinateurs qui sont venus sur les exploitations de Safran lors de la récolte. Cela faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu de création artistique sur le thème du Safran.

Mme DALLOT demande si l'entrée à Chamerolles sera payante ?

M. RAFFARD précise qu'à priori l'entrée serait libre. La salle a été réservée pour le 11 Octobre 2020.

Mme DALLOT remercie Mme BRAILLY et MM RAFFARD et PARADINAS pour cette présentation.

**AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION SUR LES PROJETS PRESENTES POUR AVIS D'OPPORTUNITE.**

Mme DALLOT revient sur les six projets présentés précédemment et propose de reprendre la grille d'analyse qui permettra ensuite de voter.

• **« Coopération transnationale Tourisme accessible »**

Pour ce dossier M. NERAUD quitte la séance, en tant que Président du PETR Gâtinais Montargois partenaire du programme LEADER et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°9 « Coopération interterritoriale transnationale »	32 564.74 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : majorité de A	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

- **« Sentier de la Rose – parcours d'interprétation du patrimoine »**

Pour ce dossier M. MALET quitte la séance, en tant que Maire de la commune de Bellegarde et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre tourisme de nature »	38 825.28 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : majorité de A	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

- **« Création d'un spectacle valorisant l'histoire et le patrimoine de Bellegarde »**

Pour ce dossier M. MALET quitte la séance, en tant que Maire de la commune de Bellegarde et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre tourisme « Culture et Art de Vivre » »	15 504 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : majorité de A	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

- **« Promotion vidéo du Grand Pithiverais »**

Pour ce dossier M. BUIZARD BLONDEAU quitte la séance, en tant que Président de l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°8 « Communication offensive et partagée »	39 600 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : A	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

Remarque : les membres ne souhaitent pas prendre en compte les cartes postales ajoutées en séance et proposent d'intervenir uniquement sur la promotion vidéo.

- **« Vélo Miélo en libre-service rural »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer offre tourisme de Nature »	50 000 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A et de B aucun D Critères complémentaires : A	<b>FAVORABLE</b> (14 voix sur 14 votants)

- **« Création et production d'un spectacle autour du safran »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer offre tourisme « Culture et Art de vivre » »	16 000 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de B aucun D Critères complémentaires : A	<b>FAVORABLE</b> (14 voix sur 14 votants)

<b>AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION POUR AVIS D'ATTRIBUTION</b>
--

- 500 ans de la naissance de Gaspard II de Coligny

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme « Culture et Art de Vivre » »	18 Décembre 2019	3 910.95 €	<b>FAVORABLE</b> (14 voix sur 14 votants)

- Festival LaBel Valette

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme « Culture et Art de Vivre » »	19 Décembre 2019	48 805.76 €	<b>FAVORABLE</b> (14 voix sur 14 votants)

- Saison Culturelle « Musique » à l'Arboretum

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de tourisme de Nature »	19 Décembre 2019	13 798.09 €	<b>FAVORABLE</b> (14 voix sur 14 votants)

## AVENANT N°3

- Proposition d'un avenant pour prolonger la fin de programmation

Les retards importants de mise en œuvre des GALs Français et les inquiétudes sur la réalisation effective des programmes à fin 2020 ont conduit plusieurs organismes à tirer la sonnette d'alarme. C'est dans ce contexte que l'Etat a sollicité auprès de l'Europe un délai supplémentaire pour la finalisation des programmes LEADER, ce qui a été accepté. La Région Centre Val de Loire a ensuite validé le report de 2 années supplémentaires, ce qui induit une fin de programmation à décembre 2022 (dossiers déposés, instruits et conventionnés).

Compte tenu du rythme de dépôt des pré-projets et de l'instruction sur notre GAL, il est fort probable que la programmation sera terminée bien avant fin 2022.

Dans ce cadre, la Région et l'ASP proposent la signature d'un avenant à la convention cadre afin de régulariser la date de fin d'opération. C'est également l'occasion d'apporter les modifications sur les évolutions territoriales (communes nouvelles, changements de nom, ...) et sur les membres du comité de programmation suite aux modifications effectuées fin 2018.

**Avis du comité de programmation : FAVORABLE (13 voix sur 14 votants et 1 Abstention)**

## AVANCEMENT PROGRAMMATION ET TRANSFERTS DE FONDS

### Point sur l'avancement de la programmation

Tenant compte des projets validés en opportunité ce jour, les engagements pour les actions représentent 85% de l'enveloppe, reste donc disponibles seulement 15%.

Actuellement ce sont 5 dossiers qui sont en instruction à la DDT, de même 4 demandes de paiement sont en attente d'être traitées.

### Transferts de fonds entre actions

Afin de répondre au besoin des projets présentés ce jour en opportunité, il est nécessaire d'anticiper des transferts de fonds entre action.

L'action 1 prévoyait une étude à l'échelle du GAL, or chacun des 2 territoires a réalisé son propre diagnostic stratégique touristique. Cette enveloppe ne sera donc jamais utilisée et il est proposé de fermer cette action et de transférer des fonds à la fois sur l'action 2 pour 4 040 € et sur l'action 4 pour 11 960 €. L'action 7 reste également peu utilisée, il est proposé de transférer des fonds de cette action vers l'action 4 pour 6 220 €, vers l'action 5 pour 18 224 € et vers l'action 8 pour 34 211 €.

**Avis du comité de programmation : FAVORABLE (14 voix sur 14 votants)**

Le prochain Comité se réunira le Mardi 25 Février à 9h30.

Ne relevant pas d'autres points à évoquer, MME DALLOT lève la séance à 12h15





COMITE DE PROGRAMMATION GAL PITHIVERAIS&GATINAIS

Feuille d'émargement - Réunion du 20 Décembre 2019

COLLEGE PUBLIC			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BERTHAUD Jean	Excusé	BETHOUL Christophe	Excusé
BEVIERE Monique	Excusé	COLIN Sébastien	
DE RAFELIS Lionel	Excusé	BURON Jocelyn	<del>Signature</del>
MALET Jean-Jacques	<del>Signature</del>	FEVRIER Albert	
MASSON Clément		GUERINET Patrick	<del>Signature</del>
LUCAS Nathalie	Excusé	MELZASSARD Corinne	
ROBINEAU Isabelle	Excusé	TISSERAND Francis	
NERAUD Frédéric	<del>Signature</del>	LARCHERON Gérard	
TARTINVILLE Yves	Excusé	BRUCHET Annie	
THION Denis	<del>Signature</del>	BARRIER Christian	



COLLEGE PRIVE			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
ALERBACK Annie		FONTAINE Alain	
ANGUERA Jean	Excusé	PARENT Arnaud	
BUIZARD-BLONDEAU Maxime		ELAMBERT Alain	
BUTOR Carole	Excusé	PETOUILLAT Robert	
COULON Jean-Marc		HUCK Timothée	
DALLOT Brigitte		ROUSSEAU Viviane	
di STEFANO Alain	Excusé	HANNEQUIN Didier	
GODEAU Denis	Excusé	HUCK Jocelyne	
BOFFIN Nathalie		MORISSEAU Florian	
SOUCHREYRE Didier		Nocturne de Ferrières	
GOUT Jacques		PERTOLDI Sylvianne	Excusé
LEFEBVRE Jean-Jacques	Excusé	de TEMMERMAN Anne	
MANCEAU Jean-Louis		MANNEVY Claude	
MICHE Elodie	Excusé	SIMONET Christophe	Excusé
RICHARD Jean		LEGUILLE MAHON Lucie	
SOUCHET Françoise	Excusé	PAYSE Guy	

INVITES			
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BESNIER Anne		DEMAUMOND Franck	
de CREMIERS Christelle		FARACO Claire	
GABORET Jalila		MASSON Davy	
VOYER David		BELLOT BERNARD Evelyne	
COUVRAND Nicolas		COATGLAS Nathalie	



Comité de programmation GAL Pithiverais et Gâtinais

Session du 20 Décembre 2019

PORTEURS DE PROJET		
Intitulé du projet	Nom des personnes	Signature
Coopération tourisme accessible	BEVIERE Monique	
	VOYER David	
	COATGLAS Nathalie	
Sentier de la Rose	LE BARBER Gwenaëlle	
	CHAVANEAU Philippe	
	MALET Jean Jacques POLANOWSKI Didier	
Spectacle Histoire et Patrimoine de Bellegarde	LE BARBER Gwenaëlle	
	MALET Jean Jacques	
Promotion vidéo du Grand Pithiverais	BUIZARD-BLONDEAU Maxime	
	RACHET Sébastien	
Vélo Mielo libre-service rural	CRINIER Thomas	
	DARBIER Cyril	
Création et production spectacle autour du Safran	BRAILLY Anne Marie	
	RAFFARD Eric	
	PARADINAS Roger	